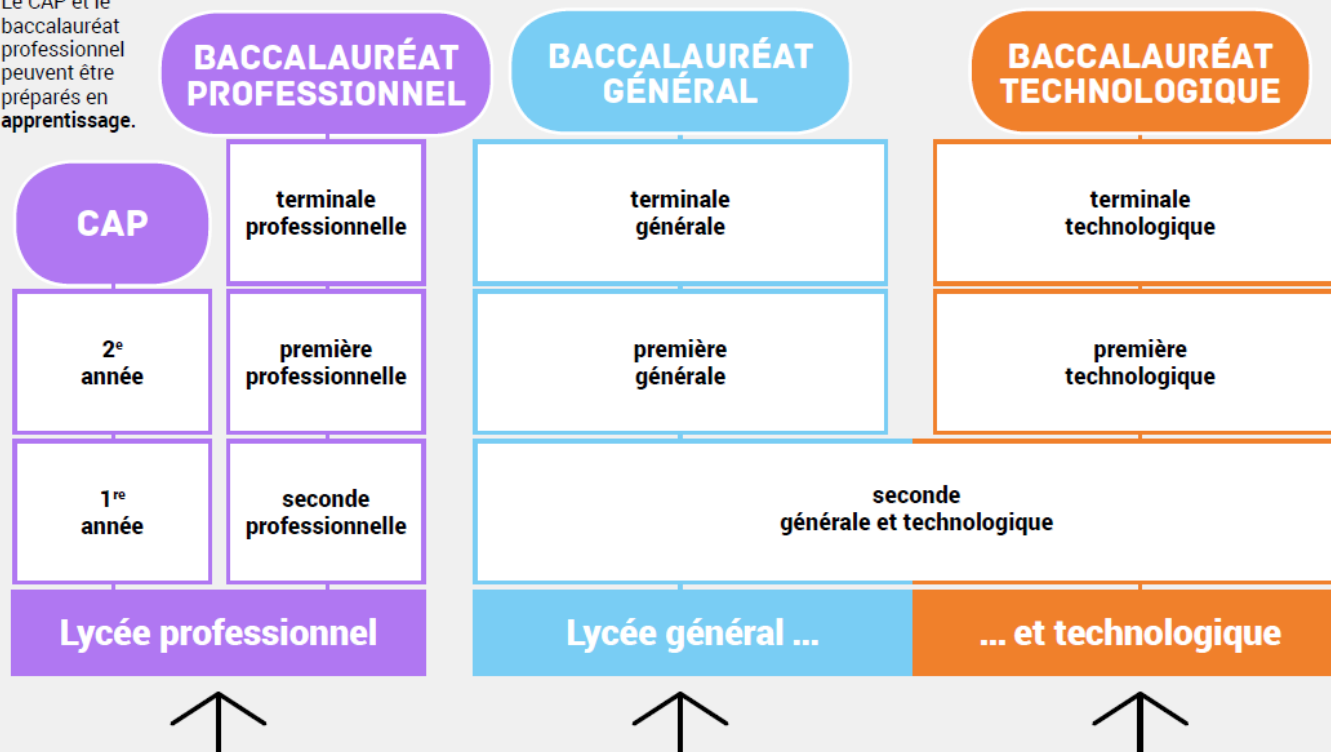




Le Lycée Pyrène,
le lycée de la réussite

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage.



APRÈS LA CLASSE DE TROISIÈME

Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.

La voie professionnelle



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA VOIE PROFESSIONNELLE

POUR SE FORMER AUX MÉTIERS DE DEMAIN

- La voie professionnelle permet aux élèves de suivre des **enseignements concrets** pour apprendre un métier rapidement.
- Deux diplômes professionnels peuvent être préparés :
 - **Le CAP**, en 2 ans, pour une insertion immédiate dans l'emploi ou une poursuite d'études;
 - **Le baccalauréat professionnel**, en 3 ans, pour s'insérer dans l'emploi ou poursuivre des études supérieures.
- La formation peut être suivie :
 - **Sous statut scolaire** dans un lycée, avec des périodes de stage en entreprise chaque année ;
 - **En apprentissage** dans le lycée (ou dans un CFA), avec un contrat de travail auprès d'un employeur.



LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Des parcours plus personnalisés

- La classe de 3e « prépa métiers », s'adresse tout particulièrement à des élèves volontaires qui souhaitent découvrir puis explorer plusieurs métiers pour construire leur projet d'orientation vers la voie professionnelle ou par l'apprentissage.
- Des parcours plus progressifs grâce à des classes de seconde par familles de métiers : les élèves choisissent un secteur d'activité en fin de 3^{ème}, puis choisissent leur spécialité de baccalauréat à la fin de la 2^{de}, avec une meilleure connaissance des métiers ;
- Plus d'accompagnement : 100 heures par an pour consolider les apprentissages, se renforcer en français et mathématiques, et construire son projet d'avenir ;
- Des passerelles entre l'apprentissage et le statut scolaire pour construire un cursus au plus près des besoins de l'élève.



Formations à Pyrène

- CAP Maintenance des véhicules option A voitures particulières en 2 ans
- CAP Peinture en carrosserie en 1 an
- Bac Pro en 3 ans
 - ➔ Maintenance des véhicules option A voitures particulières
 - ➔ Métier de l'électricité et de ses environnements connectés
 - ➔ Réparation des carrosseries
- Poursuite d'études dans le supérieur : le BTS électrotechnique
- Des passerelles entre l'apprentissage et le statut scolaire pour construire un cursus au plus près des besoins de l'élève.



La voie générale et technologique



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

UN PARCOURS PROGRESSIF DE LA SECONDE À LA TERMINALE



- ➡ Un accompagnement au choix des spécialités
- ➡ Un accompagnement méthodologique pour plus d'autonomie



LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Au lycée d'enseignement général et technologique,
la classe de seconde est commune à tous les élèves.

Ils suivent des cours communs

- Français
 - Histoire – géographie
 - Langue vivante A et langue vivante B
 - Sciences économiques et sociales
 - Mathématiques
 - Physique – chimie
 - Sciences de la vie et de la Terre
 - Education physique et sportive
 - Enseignement moral et civique
 - Sciences numériques et technologie
- + Des enseignements optionnels

Ils bénéficient d'un accompagnement

- Un test de positionnement en début d'année (français et mathématiques)
- Un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève
- Du temps consacré à l'orientation

Au cours de l'année de seconde, chaque élève réfléchit à la suite de son parcours vers la voie technologique ou la voie générale.

→ Possibilité de suivre le parcours Bachibac (de la seconde à la terminale)



EN ROUTE VERS LA PREMIERE : CALENDRIER EN CLASSE DE SECONDE

- **Avant les vacances de Noël** : Information du lycée sur les enseignements de spécialité
- **À la fin du deuxième trimestre**: chaque famille formule des souhaits d'orientation
- Pour la voie **générale**, au 2^{ème} **trimestre**, l'élève et sa famille indiquent **4 enseignements de spécialité** qui l'intéressent pour la classe de 1^{re} . Le conseil de classe émet des recommandations.
- Ces projets font l'objet d'échanges entre la famille, l'élève et l'équipe éducative. Au troisième trimestre, si l'avis du conseil de classe est favorable pour l'orientation vers la voie générale, l'élève et la famille font le **choix de 3 spécialités** pour la classe de première.
- Pour la **voie technologique**, l'élève et sa famille indiquent leurs souhaits de série qui fera l'objet d'une décision d'orientation au troisième trimestre après discussion avec l'équipe éducative.



Les classes de première et de terminale : enseignements, grille horaire, contrôle continu



LES CLASSES DE PREMIÈRE ET DE TERMINALE

- Dans chaque voie, générale ou technologique :

Des enseignements communs à tous les élèves

Des enseignements de spécialité pour chacun

- Attachés à la série en voie technologique
- Choisis par les élèves en voie générale

Des enseignements optionnels pour les élèves qui le souhaitent



EN PREMIÈRE DE LA VOIE GÉNÉRALE

■ Enseignements communs

- Français : 4h
- Histoire-géographie : 3h
- LVA et LVB : 4h30
- Éducation physique et sportive : 2h
- Enseignement scientifique : 2h
- Enseignement moral et civique : 18h annuelles

■ 1 enseignement optionnel au plus à choisir parmi :

- Chinois
- Latin
- Sport
- Musique

■ 3 enseignements de spécialité (4h hebdomadaires par spécialité) à choisir parmi :

- Arts : théâtre
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (H2GSP)
- Humanités, littérature et philosophie (HLP)
- Langues, littératures et cultures étrangères (LLCE) Anglais ou Espagnol
- LLCE monde contemporain Anglais
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences économiques et sociales



EN PREMIÈRE DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE

■ Enseignements communs à toutes les séries

- Français : 3h
- Histoire-géographie : 1h30
- LVA et LVB (+ enseignement technologique en LVA) : 4h (dont 1h d'ETLVA)
- Éducation physique et sportive : 2h
- Mathématiques : 3h
- Enseignement moral et civique : 18h annuelles

■ L'organisation en séries est maintenue

Les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers **une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité** :

- Spécialités de Sciences et technologies de laboratoire :
 - ✓ Biochimie
 - ✓ Sciences physique et chimique en laboratoire
- Spécialités de sciences et technologies du management et de la gestion
 - ✓ Science de gestion et numérique
 - ✓ Management
 - ✓ Droit et économie



EN TERMINALE DE LA VOIE GÉNÉRALE

■ Enseignements communs

- Philosophie : 4h
- Histoire-géographie : 3h
- LVA et LVB : 4h
- Éducation physique et sportive : 2h
- Enseignement scientifique : 2h
- Enseignement moral et civique : 18h annuelles

■ 1 enseignement optionnel au plus à choisir parmi :

- Chinois
- Latin
- Sport
- Musique
- Mathématiques complémentaires
- Mathématiques expertes
- Droit et enjeux du monde contemporain

■ 2 enseignements de spécialité (6h hebdomadaires par spécialité) à choisir parmi ceux suivis en 1ère :

- Arts : théâtre
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- LLCE Anglais ou Espagnol
- LLCE monde contemporain Anglais
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences économiques et sociales



EN TERMINALE DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE

■ Enseignements communs à toutes les séries

- Philosophie : 2h
- Histoire-géographie : 1h30
- LVA et LVB (+ enseignement technologique en LVA) : 4h (dont 1h d'ETLVA)
- Éducation physique et sportive : 2h
- Mathématiques : 3h
- Enseignement moral et civique : 18h annuelles

■ Enseignements de spécialité propres à chaque série

- STL : Sciences physique et chimique en laboratoire (13h)
- STMG :
 - ✓ Ressources humaines et communication
 - ✓ Mercatique
 - ✓ gestion et finance

■ Poursuite d'études dans le supérieur: BTS Management Commercial Opérationnel





E9

Pamiers

N20

Que ma feyt me
gardo